

ÉRIC FAURE

«Trop d'élus considèrent les centres de secours comme des centres de coût»

A l'occasion du 123^e congrès national des sapeurs-pompiers de France, qui ouvre ses portes le 21 septembre à Tours, le président de la fédération nationale, le colonel Eric Faure, veut interpeller le chef de l'Etat et les élus locaux.

Relance du volontariat, financement des services d'incendie et de secours, relations avec le Samu... Le congrès de Tours sera l'occasion d'examiner les grands chantiers en cours.

Le président de la République est attendu à la tribune de votre congrès annuel. Que lui direz-vous ?
Il y a un bilan à dresser. Lors de sa venue en 2013 au congrès de Chambéry, le Président avait pris des engagements concernant les sapeurs-pompiers. Je pense notamment au plan national en faveur des sapeurs-pompiers volontaires (SPV), qu'il avait alors initié.

François Hollande avait fixé l'objectif de 200 000 SPV d'ici à 2017. Or les effectifs continuent de stagner. Est-ce un échec ?

En effet, l'objectif n'a pas été atteint. Pourtant, de nombreuses actions ont été menées en faveur de la jeunesse, comme un accès facilité aux logements sociaux ou le conventionnement avec les employeurs. En réalité, nous avons le sentiment d'un décalage entre les mesures prises au niveau national et leur mise en œuvre dans les territoires.

A la suite du resserrement budgétaire des départements, 121 centres de secours ont fermé en 2015. Comment réagissez-vous ?

Je suis en colère. Le raisonnement économique, que nous percevons également dans la baisse des capacités d'investissement et des charges de personnel, menace directement l'engagement sapeur-



N. TANGUY

193 656
sapeurs-pompiers
volontaires
recensés en 2015
(- 0,05 % / 2014).

40 966
sapeurs-pompiers
professionnels
en 2015 (+0,3 % / 2014).

6 897
centres de secours
au 31 décembre 2015
(- 121 / 2014. La moitié
d'entre eux a été fermée
dans trois départements :
la Marne, le Bas-Rhin
et le Haut-Rhin).

pompier. Trop d'élus considèrent les centres de secours comme des centres de coût qui ne rapportent rien. Or une caserne, même petite, offre une capacité de mobilisation opérationnelle, au quotidien comme en cas de coups durs. C'est aussi un bastion de citoyenneté et une porte d'entrée pour le volontariat. Nous, pompiers, prônons la mutualisation et la préservation de la richesse humaine.

Plus d'un an après la parution du référentiel sur le secours à personne, quel bilan tirez-vous ?

La préparation de ce référentiel et sa mise en œuvre ont été laborieuses. Mais c'est aujourd'hui un succès ! Partout en France, les tensions entre les pompiers, les Samu et les ambulanciers privés

sont apaisées. Il nous faut maintenant nous pencher, département par département, sur les missions non urgentes d'assistance aux personnes et sur les carences liées aux défaillances de la permanence de soins.

La campagne de sensibilisation aux gestes qui sauvent, lancée en début d'année, après les attentats, a été un succès. Va-t-elle se poursuivre ?

Absolument. Près de 8 000 personnes ont été formées, dont deux tiers de femmes. Je suis très fier de l'implication des sapeurs-pompiers dans cette campagne, qui a reçu le label «Grande Cause nationale». Introduire la «culture du risque» chez les citoyens est essentiel. ●

Propos recueillis par Hervé Jouanneau